
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT

N° D2022-118

Objet : Marché public de travaux pour l'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal à Ambérieu-en-Bugey et ses abords (3 lots)

Attribution : lot n°2 : Revêtements – Mobiliers – Espaces verts

lot n°3 : Equipements d'éclairage et d'électricité

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2020-094 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, décomposée en trois lots, lancée en procédure adaptée le 8 juillet 2022 par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, marchéspublics.ain.fr, ainsi que sur les sites, MarchésOnline et Usine nouvelle, Journal d'Annonces Légales dématérialisé concernant les travaux d'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal à Ambérieu-en-Bugey, lot n°2 : Revêtements – Mobiliers – Espaces verts et lot n°3 : Equipements d'éclairage et d'électricité a permis de recevoir six propositions ;

CONSIDERANT que sur les six propositions, deux plis concernaient le lot n°2 et quatre le lot n°3, que les candidatures sont recevables et les offres acceptables ;

- DECIDE de confier les marchés publics de travaux, concernant l'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal à Ambérieu en Bugey et ses abords pour un montant total de 1 216 091,98 € HT soit 1 459 310,38 € TTC sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE), pour une durée prévisionnelle de réalisation des travaux de 12 mois à compter de la date de notification aux entreprises suivantes :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT	
			Retenu	Maximum
2	Revêtements – Mobiliers - Espaces verts	Groupement d'Entreprises Solidaire BALLAND (mandataire)/SOLS SAVOIE à Ambérieu-en-Bugey (01)	973 870,11 €	1 012 000,00 €
3	Equipement d'éclairage et d'électricité	SOCIETE LYONNAISE D'ECLAIRAGE à Rillieux-la-Pape (69)	242 221,87 €	274 000,00 €
MONTANT TOTAL			1 216 091,98 €	1 286 000,00 €

- PRECISE que les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix pour un montant maximum indiqué pour chacun des lots dans le tableau ci-dessus.
- INDIQUE que les prix sont révisables mensuellement.
- DECIDE de signer les marchés à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 29 novembre 2022
Publiée le 02 DEC. 2022*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 29 novembre 2022.

Le Président
de la Communauté de communes,
Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

Jean-Louis GUYADER

